

Happy Match 2019

RÈGLEMENT PARTICULIER

Le Tournoi :

• Happy Match' est un tournoi par équipes de doubles et mixtes, organisé par le BVVN (Badminton Vesoul Vaivre Navenne). Le tournoi aura lieu les 28 et 29 septembre 2019 au Gymnase des Haberges : Impasse des Haberges 70000 Vesoul.

Juge-arbitre :

• La compétition est placée sous l'autorité du juge arbitre Vincent COEURDASSIER.

Les décisions du Juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements ;

Règlements :

• Le tournoi est régi selon le Règlement Général des Compétitions. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

Conditions de participation :

• Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses dûment licenciés au 15 septembre du tournoi à la Fédération Française de Badminton et dont le classement n'excède pas N3 en double et en mixte.

• Le tournoi est ouvert à tous les licenciés à partir de la catégorie minime 1.

• Tout(e) joueu(se)r en arrêt de travail ou de maladie pour des raisons médicales ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt sans l'accord écrit d'un médecin mentionnant les dates et le nom du tournoi.

• Tout(e) joueu(se)r en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments devra l'indiquer au Juge Arbitre avant son premier match du tournoi, en cas de contrôle antidopage inopiné.

• L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée.

La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

LES INSCRIPTIONS :

• Des joueurs et joueuses issu(e)s de clubs différents peuvent former une même équipe.

• Le nombre d'équipes est limité à 6 par série. Les séries sont définies au classement.

• Il ne peut y avoir que deux classements d'écart maximum entre le meilleur tableau du joueur le mieux classé de l'équipe et le moins bon tableau du joueur le moins classé de l'équipe.

• Une équipe sera composée de 4 personnes minimum et 8 maximum avec au moins 2 hommes et 2 femmes parmi ses membres. Chaque équipe devra porter un nom distinct à mettre sur la fiche d'inscription. Un(e) capitaine d'équipe devra être désigné(e) sur la fiche d'inscription comme contact.

- Si le classement d'un(e) joueu(se)r est supérieur dans une discipline à N3, il /elle ne sera pas autorisé(e) à jouer dans ladite discipline mais autorisé(e) dans l'autre.
- Le classement (CPPH) pris en compte sera celui du jeudi 12 septembre 2019.
- Les inscriptions seront prises en compte qu'accompagnées de leur règlement par chèque à l'ordre du BVVN ou par virement bancaire dans leur ordre d'arrivée à l'adresse suivante : 12 chemin des Ardots, 25870 GENEUILLE ou par mail : bvvn.tournoi@gmail.com
- La date limite des inscriptions est le : 15 septembre 2019. Tirage au sort le 22 septembre 2019.
- Le montant d'inscription est de 80€ par équipe soit : Équipe de 4 : 20€ par personne - Équipe de 5 : 16€ par personne.
- Pour toute information contacter l'organisateur : hauguel.pier@gmail.com
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure du tournoi les équipes dont l'inscription n'est pas réglée en temps voulu.
- Une liste d'attente sera établie en cas de nombre d'équipes trop important, le comité d'organisation pourra proposer à ces équipes de jouer dans la série supérieure pour le bien de la compétition. L'ordre de cette liste d'attente sera celui d'arrivée des inscriptions.
- En cas d'annulation du tableau ou de refus d'inscription, le chèque d'inscription sera déchiré ou renvoyé au choix du capitaine d'équipe.

LA COMPÉTITION :

- Toutes les équipes joueront en poule unique le samedi ET le dimanche, un(e) joueu(se)r pourra jouer sur un jour seulement à condition que son équipe reste composée de 2 hommes et 2 femmes minimum sur l'ensemble du weekend.
- Chaque rencontre sera composée d'un double homme (DH), d'un double dame (DD) et de 2 double mixte appelés Mx1 et Mx2, le Mx1 sera obligatoirement celui de la paire la mieux classée des 2. A valeur égale, le choix entre Mx1 et Mx2 est laissé au capitaine. (Voir l'annexe pour évaluer la valeur d'une équipe).
- Le nombre maximum de matchs par rencontre est de 2 par joueur et obligatoirement dans 2 tableaux différents.
- Les têtes de séries 1 et 2 seront désignées par les organisateurs et le juge arbitre en prenant en compte les 2 hommes et les 2 femmes les mieux classé(e)s en double et/ou en mixte selon le barème suivant :

Classement NC P12 P11 P10 D9 D8 D7 R6 R5 R4 N3 Valeur en points 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

- Les organisateurs en accord avec le juge-arbitre se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Les 4 matchs d'une rencontre auront lieu sur un même terrain. Le capitaine de chaque équipe devra remplir une feuille de composition d'équipe avant le début de chaque rencontre et signer une feuille de résultats à l'issue de ladite rencontre.

Les feuilles de match seront données aux capitaines, elles devront être retournées à la table de marque par les joueurs vainqueurs à la fin de chaque match.

• L'ordre des matchs des rencontres se déroulera suivant l'ordre ci-dessous :

~ Double Homme,

~ Double Dame,

~ Mixte 1,

~ Mixte 2,

• Il est précisé que la tenue des joueurs est libre, dans la mesure où elle respecte les circulaires fixées par la Fédération. Les joueurs d'une équipe peuvent porter des tenues identiques, mais il n'y a aucune obligation.

CLASSEMENT FINAL :

• Chaque match gagné comptera pour un point au classement de la rencontre.

• Chaque rencontre rapportera : 3 points pour une victoire, 2 points un match nul et 1 point pour une défaite.

• Exemple : l'équipe A gagne 4-0 contre l'équipe B et les équipes C et D se séparent sur le score de 2 à 2 : Classement général : A : 3 pts / C et D : 2 pts / B : 1 pt.

• Une fois toutes les rencontres jouées, les points rapportés par chaque équipe sont comptabilisés.

• En cas d'égalité entre 3 équipes ou plus l'ensemble de leurs résultats sera pris en compte pour les départager, à la meilleure différence de matchs, sets ou points le cas échéant pour amener l'égalité à 2 équipes.

• En cas d'égalité entre 2 équipes à l'issue de toutes rencontres, celles-ci seront départagées à la rencontre particulière : à la meilleure différence de matchs, sets ou points le cas échéant.

LES VOLANTS :

• Les volants utilisés sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants utilisés sont ceux vendus dans la salle soit les volants plumes RSL3 pour toutes les séries.

HORAIRES :

• La compétition est prévue de 8h30 à 20h le samedi et de 8h30 à 17h le dimanche.

• La durée consacrée à l'échauffement est de 3 minutes décomptées à partir de l'annonce du match, test des volants inclus, sauf exceptions laissées à l'appréciation du juge-arbitre.

• Le temps de repos auquel a droit un joueur entre deux matchs est de 20 minutes. Ce temps de repos s'étend du match précédent (dernier échange) jusqu'au début effectif du second match (premier échange)

• Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être déclaré forfait passé un délai de 5 minutes, le match sera alors déclaré perdu 0-21 / 0-21.

• Tout joueur encore en course désireux de quitter la salle ne pourra le faire qu'avec l'accord du juge-arbitre et devra en avertir la table de marque.

• L'ordre des rencontres respectera, dans la mesure du possible, la numérotation annoncée sur le programme du tournoi. Cependant, les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre pour le bon déroulement du tournoi. Une rencontre peut être avancée une heure avant son horaire prévu.

LA SALLE :

- En cours de jeu, le volant qui touche le plafond ou un élément suspendu faisant partie des structures au plafond est déclaré faute. Si en cours de jeu ou au service, le volant touche les filins, il est compté let. Par contre, si au service le volant touche un élément suspendu faisant partie des structures au plafond, il est à remettre dans la limite de 3 essais.
- Le plateau de jeu est réservé uniquement aux coachs (dans la limite de deux) au JA, aux organisateurs et aux joueurs. Le coaching sera autorisé uniquement aux arrêts de jeu réglementaires.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre événement fâcheux.

ARBITRAGE :

- La compétition se déroule en auto-arbitrage. Les joueurs pourront à tout moment demander au JA à faire arbitrer leur match. Le juge-arbitre accédera à cette demande seulement s'il le juge nécessaire. Les arbitres désireux d'officier pourront se présenter à la table de marque.
 - Toute contestation sera examinée par le juge-arbitre. Ses décisions sont sans appel.
- Seul le capitaine d'équipe pourra porter réclamation auprès du Juge Arbitre.

FORFAITS :

- Pour tout forfait après le tirage au sort, un justificatif devra être envoyé au plus tard dans les 5 jours après la compétition à la Ligue de Bourgogne - Franche Comté à 4 impasse Jean Perrin 21300 CHENOVE, par tout moyen prouvant la date de réception. Un membre d'équipe défaillant pourra être remplacé même après le tirage au sort si cela ne change pas la série d'inscription, le capitaine doit en informer immédiatement l'organisateur. Le remplacement d'un(e) joueur(se) ne dispense pas de l'obligation de justifier son forfait.
- Les droits d'inscription, passé la date limite d'inscription, ne sont remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail, etc ...
- En cas de blessure sur place un membre d'une équipe pourra être remplacé par un autre joueur dont le classement correspond à la série jouée pour la suite de la compétition avec l'accord du JA.
- Seul le JA décidera de la nature du forfait (à justifier, volontaire ou involontaire)